



EN CE MOMENT :

NOS CONSEILS BOURSIERS

VACCIN

DÉBATTEZ !

LE DÉ

Accueil &gt; Economie et politique

## Covid-19 : il n'y aura finalement pas de sanction si vous ne flashez pas le QR code du carnet de rappel

COVID-19

SUIVRE CE SUJET

0:00

**En seconde délibération du projet de loi sur la gestion de la crise sanitaire à l'Assemblée nationale, le gouvernement a fait supprimer la mesure qui consistait à sanctionner le fait de ne pas flasher le QR code du carnet de rappel.**

Écrit par [Caroline Robin](#)

Publié le 22/07/2021 à 18h50 Mis à jour le 23/07/2021 à 10h41



Toutes nos dernières actus dans votre boîte mail



**Recevez notre newsletter ECO**

X

terrasse ou de musculation à la salle de sport. Et pour cause, jeudi, des élus Modem ont fait adopter un **amendement** qui consistait à sanctionner lourdement le fait de ne pas flasher le **QR code du carnet de rappel**, un dispositif mis en place par les établissements recevant du public (ERP) comme les restaurants pour faciliter le contact-tracing. Ces députés assimilaient ce manquement à une mise en danger de la vie d'autrui, ce qui est puni d'un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende.

Patatras ! Estimant que les sanctions pénales envisagées par les élus Modem sont "disproportionnées", le gouvernement est revenu à la charge lors de la seconde délibération du texte au Palais Bourbon. Il a déposé un nouvel **amendement** visant à annuler purement et simplement la mesure, qui avait précédemment été adoptée par les parlementaires. Celui-ci a fini par être adopté et supprime donc de fait la mesure voulue par les députés Modem. Finalement, il ne devrait donc pas y avoir de sanction si vous ne pensez pas à scanner le code barre à l'entrée d'un restaurant ou d'un bar. À noter qu'après le vote du projet de loi à l'Assemblée nationale, le texte va désormais être examiné par le Sénat, à partir de ce vendredi.

Publicité

## À quoi sert le carnet de rappel et comment fonctionne-t-il ?

Toutes nos dernières actus dans votre boîte mail

**Recevez notre newsletter ECO**

sanitaire existant, ce manquement “n’est ni puni ni contrôlé”. Qui plus est, fin juin, le cabinet de Cédric O, le secrétaire d’État chargé du numérique, dressait **un premier bilan en demi-teinte** du dispositif : à peine 90.000 QR codes auraient été scannés chaque jour en moyenne, ce qui signifie que seuls 0,13% des Français utiliseraient ce carnet de rappel.



À lire aussi

**Licenciement : ce que prévoit précisément l’exécutif pour les personnels non vaccinés ou sans pass sanitaire**



Publicité

Pour être averti rapidement d’un contact avec un cas positif ou un foyer épidémique après avoir fréquenté un restaurant, un bar ou une salle de sport, les autorités sanitaires recommandent de bien télécharger l’application TousAntiCovid. Pour flasher le QR code mis à disposition par l’établissement, il faut faire défiler l’écran d’accueil de l’application jusqu’à l’onglet “Carnet de rappel”, situé en dessous du volet “Ma santé”. Cliquez sur l’encadré en fond bleu sur lequel est écrit “soyez alerté en cas d’exposition dans un lieu”, puis sélectionnez à nouveau le

Toutes nos dernières actus dans votre boîte mail

**Recevez notre newsletter ECO**

18:17 📶 🔋

**Activé** ⊕

### Ma santé

Mis à jour : Aujourd'hui, 18:02

**Pas de contact à risque détecté**

Appuyez pour avoir des conseils, savoir où se faire dépister et plus

**Dois-je m'isoler ?**

Selon votre état de santé, votre isolement est important pour rompre les chaînes de transmission.

**Se déclarer positif à la COVID-19 avec un code**

Appuyez ici pour vous déclarer

**Je me fais vacciner !**

Appuyez pour trouver un centre près de chez vous pour vous faire vacciner.

### Cahier de rappel

**Scanner un QR Code lieu**

Soyez alerté en cas d'exposition dans un lieu

18:17 📶 🔋

**Fermer** **TousAntiCovid Signal**



**Le cahier de rappel numérique. Plus simple et anonyme.**

TousAntiCovid Signal est l'alternative simple et anonyme aux cahiers de rappel.

- 👉 Pourquoi : pour être alerté et alerter les autres en cas d'exposition à la COVID-19 dans un lieu que vous avez fréquenté.
- 🔒 C'est anonyme : aucune donnée nominative n'est collectée ni sur le lieu ni sur les personnes.
- 😊 C'est simple : scannez le QR Code dans les lieux qui ont mis en place Signal. Si vous êtes positif, n'oubliez pas de vous déclarer dans TousAntiCovid pour informer anonymement les autres utilisateurs.

**Je scanne**

## TousAntiCovid

En savoir plus : **TOUSANTICOVID**

**CORONAVIRUS**

© CAPITAL

Débat des lecteurs

14 débatteurs en ligne

### Faut-il autoriser toutes les entreprises à exiger un pass sanitaire de leurs salariés ?

Toutes nos dernières actus dans votre boîte mail

**Recevez notre newsletter ECO**

Fil d'infos

Vidéos

Devises

Services

1. En fin d'été , les salariés reprendront le travail pour certains non vaccinés. Cela apporte avec certitude de nouvelles contaminations.

2. J'ai tro ...**Lire plus**

Lire 131 arguments Oui

Gardons les mesures barrières en priorité... Mais il ne faut pas imposer un vaccin. Le vaccin n'arrête pas la transmission, les vaccinés respectent de ...**Lire plus**

Lire 287 arguments Non



## RECEVEZ NOS DERNIÈRES NEWS

Tous les jours, la sélection des **principales infos** de la journée.

En cliquant sur "S'INSCRIRE", vous acceptez [les conditions générales d'utilisation](#) et [la charte de protection des données](#)

S'INSCRIRE

Déjà un compte ?

**Je me connecte pour m'inscrire**

## A LIRE AUSSI

Vers un QR Code dans les restaurants pour identifier les clusters

Attestation de vaccination ou de test : quel QR code enregistrer dans l'appli TousAntiCovid ?

Covid-19 : les transports en commun ne seraient pas si dangereux

Toutes nos dernières actus dans votre boîte mail

**Recevez notre newsletter ECO**

---

**Covid-19 : les directeurs d'école n'auront finalement pas accès aux données médicales des élèves**

---

**Donations : il n'y aura pas de coup de pouce fiscal, finalement**

---

**Covid-19 : et si la vaccination pour tous démarrait plus tôt que prévu ?**

---

**Covid-19 : le vaccin AstraZeneca finalement efficace à 76%**

---

Toutes nos dernières actus dans votre boîte mail

**Recevez notre newsletter ECO**

---

## **Covid-19 : devez-vous faire un test pour Noël ? Et si oui, quand ?**

---

## **Dix mois plus tard, ils découvrent finalement la réalité du Covid-19**

TRIBUNE LIBRE

## **"Et si Trump était finalement réélu grâce à l'économie ?"**

Tribune Libre

---

## **Il n'y aura finalement pas de malus pour les voitures d'occasion importées**

Toutes nos dernières actus dans votre boîte mail

**Recevez notre newsletter ECO**

---

**Enfin, la viande rouge ne serait pas si mauvaise pour la santé**

---

**Télétravail, et si finalement ce n'était pas la panacée ?**

---

**Code de la route, question 19 : nuit**

---

**"Il n'y aura pas de krach de l'immobilier... si les banques font un effort"**

---

Toutes nos dernières actus dans votre boîte mail

**Recevez notre newsletter ECO**



[Conditions générales d'utilisation](#) | [Charte pour la protection des données](#) |  
[Paramétrer vos cookies](#) | [Mentions légales](#) | [Tous vos magazines](#) | [Abonnement magazine](#) | [Publicité](#)

© 2021 Prisma Media - Tous droits réservés

Toutes nos dernières actus dans votre boîte mail

**Recevez notre newsletter ECO**